

CONSEIL MARITIME DE FACADE

MANCHE EST – MER DU NORD

Le vice-amiral d'escadre préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Le préfet de la région Haute-Normandie

présidents du conseil maritime de façade Manche Est-mer du Nord

à

Mesdames et Messieurs les membres du conseil maritime de façade

OBJET: Rapport de présentation relatif à l'adoption des rapports thématiques des "Assises de la mer et du littoral"

Mesdames, Messieurs,

Par lettre en date du 25 février 2013, le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche a décidé que chaque façade maritime contribue à l'élaboration de « l'ambition française pour la politique maritime intégrée », base de la stratégie nationale pour la mer et le littoral qui doit être adoptée par le gouvernement en 2014, par l'organisation des « Assises de la mer et du littoral ».

Les travaux organisés dans le cadre de ces assises par les conseils maritimes de façade ont porté sur dix grands thèmes couvrant l'essentiel des enjeux maritimes et littoraux.

Pour notre façade maritime Manche Est-mer du Nord, les « Assises de la mer et du littoral » ont été officiellement lancées lors de la séance du conseil maritime de façade du 19 mars 2013. Par délibération, le conseil a confié le pilotage des travaux à un groupe de travail composé du président de la commission permanente et des présidents des commissions spécialisées.

Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs de la façade maritime et de susciter leurs contributions, deux séminaires ont été organisés.

Le premier s'est tenu le 2 avril au musée des Beaux-Arts de Caen où ont été abordés les thèmes suivants :

- Aquaculture ;
- Emploi maritime et besoin de formation ;
- Construction et déconstruction navale ;

Télécopie : 02.35.43.38.70

- Recherche maritime et valorisation de la mer et de ses ressources ;
- Protection sociale des gens de mer et sécurité maritime.

Le deuxième s'est déroulé dans l'espace de la faïencerie de Boulogne-sur-Mer le 4 avril 2013. Les thèmes suivants y ont été développés :

- Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime ;
- Protection et valorisation de l'environnement marin ;
- Promotion de la plaisance et des loisirs nautiques ;
- Risques littoraux et gestion du trait de côte ;
- Pêche maritime.

Les échanges ont été très riches et la participation nombreuse (80 participants à Caen et 170 à Boulogne-sur-Mer). Toutes les catégories d'acteurs de la façade maritime ont été représentées.

Pour que les acteurs puissent participer au débat, plusieurs outils ont été mis à leur disposition sur le site internet de la DIRM MEMN :

- Un forum sur lequel les contributeurs peuvent ouvrir de nouveaux sujets ou répondre aux messages déjà déposés. Ce forum permet aux acteurs de continuer les débats;
 - Une boîte aux lettres dédiée à la transmission des contributions par courriel;
- Un questionnaire en ligne pour chaque thème et dans lequel sont abordés, outre les enjeux, les aspects techniques, socio-économiques, environnementaux et la gouvernance.

56 acteurs de la façade ont transmis leurs contributions. Celles-ci ont été intégrées dans les rapports thématiques qui ont été soumis le vendredi 17 mai au groupe de pilotage des Assises du conseil maritime de façade Manche Est - mer du Nord.

Ces rapports ont ensuite été discutés au sein des cinq commissions spécialisées du CMF qui se sont réunies entre le 22 et le 28 mai. Les amendements proposés par ces commissions ont été débattus lors de la commission permanente du 4 juin, qui a aussi procédé à l'intégration des contributions tardives dans la rédaction définitive des projets de rapport.

Ce sont ces projets de rapports, retenus par la commission permanente qui nous sont soumis aujourd'hui.

Nous vous demandons de bien vouloir procéder à l'adoption de ces rapports qui constituent la contribution du conseil maritime de façade Manche Est-mer du Nord aux « Assises de la mer et du littoral ».

Nous vous invitons à en délibérer.